

# POINT SUR LES ÉDITIONS DE TEXTES CONTEMPORAINS :

## Littératures régionales, francophonie

### INTRODUCTION

Ce chapitre est consacré à des types de textes marqués non pas par leur éloignement dans le temps, mais bien par leurs caractéristiques diatopiques. On aurait d'ailleurs pu imaginer aussi un appareil critique visant à éclairer les particularités d'un texte diastratiquement marqué, cf. par ex. Aquino 2015 (édition d'un texte argotique du début du XIX<sup>e</sup> siècle accompagnée d'une excellente analyse linguistique), mais nous allons nous limiter ici à la diatopie, dont les spécificités réclament une prise en charge critique à part entière – laquelle s'inscrit du reste à bon droit dans les cadres reconnus de la philologie des textes anciens.

### LE DISCOURS MÉTALINGUISTIQUE DANS LA LITTÉRATURE DIATOPIQUEMENT MARQUÉE : POUR *QUI*, POUR *QUOI*

La première question qu'on est amené à se poser, en ce qui concerne la pertinence d'enrichir les textes de littérature diatopiquement marquée d'une introduction linguistique (mais aussi, de façon beaucoup plus large, de tout un appareil critique métalinguistique, notes de bas de page, glossaire, etc.), est la suivante : à *qui* cela sert-il ? La deuxième est la suivante : à *quoi* cela sert-il ? En fait, selon le public visé, on n'obtiendra pas les mêmes réponses.

#### PUBLIC DE CHERCHEURS

S'il s'agit de s'adresser à un public universitaire hautement spécialisé, un public de chercheurs, on pourrait s'attendre dans l'absolu à ce qu'une bonne introduction linguistique, doublée d'un glossaire, mette à la disposition du lecteur toutes les informations qu'il est possible d'extraire du texte. Il faut toutefois admettre qu'une telle « introduction » n'en serait pas une, mais se présenterait plutôt sous la forme d'une thèse (éventuellement publiée), voire de plusieurs thèses. Il existe un très grand nombre de travaux universitaires, qu'il s'agisse d'articles ou de monographies, consacrés en propre à des textes littéraires diatopiquement marqués : la bibliographie sur le sujet est abondante. Parmi les publications récentes et dignes de mention, on peut citer par exemple Wissner 2013, travail centré sur les passages métalinguistiques dans les romans d'un écrivain régionaliste français (Yves Viollier). Il n'y a guère de limites à tout ce qu'une analyse linguistique peut traiter dans un texte littéraire, et il n'y a pas lieu

de s'étendre sur la méthodologie à adopter : elle se confond tout simplement avec celle des sciences du langage dans leur ensemble. Cela revient à dire qu'une véritable introduction linguistique, pour rester dans des limites de taille raisonnables, devrait idéalement consister en un bon résumé des travaux antérieurs, une synthèse, et comporter une excellente bibliographie.

#### PUBLIC INTERMÉDIAIRE (LYCÉENS, ÉTUDIANTS)

Si l'on vise un public intermédiaire, comme par exemple le public étudiant, une introduction linguistique pourrait être beaucoup plus limitée mais ne devrait pas faire l'impasse sur les références bibliographiques : s'il est illusoire de vouloir publier des chapitres de thèse en annexe à des éditions critiques de romans francophones, il est en revanche tout à fait envisageable de fournir au public étudiant de bonnes pistes bibliographiques, comme cela se fait déjà dans les éditions pour lycéens des grands classiques de la littérature française, adaptées aux besoins d'un public scolaire ou de premier cycle universitaire, ou encore dans le cadre des concours. Quelques pages de références bibliographiques ne prennent pas beaucoup de place à la fin d'un roman, mais peuvent rendre d'incalculables services.

#### GRAND PUBLIC

Enfin, s'il s'agit plutôt de s'adresser au grand public cultivé, les finalités d'une introduction linguistique sont beaucoup plus limitées. On peut considérer que l'essentiel que l'on est en droit d'attendre d'un paratexte métalinguistique accompagnant un texte diatopiquement marqué est qu'il en facilite la compréhension ; et dans le meilleur des cas, qu'il fournisse des informations au lecteur sur l'origine de certains mots, ou sur les référents parfois peu connus qu'ils désignent. La citation suivante met bien en relief les difficultés d'interprétation de certains textes :

On s'interroge sur ce qu'ont pu comprendre les jurys du Goncourt qui ont décerné le prix à P. Chamoiseau en 1992 pour *Texaco*, devant des phrases comme : « Là samedi au soir, des touffailles de personnes venaient s'écorcher les bobos, flamber une monnaie, danser, se frictionner, respirer la musique, sucer de mauvaises bières et du tafïa » [...] : de fait, à chaque page, une dizaine de termes ou expressions ne sont pas accessibles au lecteur habitué au seul « français commun ». (Guy & M.-Chr. Hazaël-Massieux, « Le français aux Antilles », dans Robillard/Beniamino 1996, p. 677.)

Même si un certain courant idéologique (représenté en particulier par Édouard Glissant) s'est plu à revendiquer une part d'opacité, il ne faut pas s'y tromper : les écrivains francophones tiennent le plus souvent eux aussi à remporter des prix littéraires (et tout d'abord à être lus, raison pour laquelle il y a très peu de romans rédigés en créole, rejetés par les créolophones eux-mêmes, qui les trouvent trop difficiles à lire). Le lecteur attentif peut identifier un certain nombre de stratégies ayant pour but de rendre le texte plus compréhensible : binômes synonymiques, énoncés métalinguistiques (souvent clairement définitionnels), notes de bas de page et glossaires annexés à l'ouvrage. C'est ce que nous avons tenté d'illustrer dans Thibault 2006. Les glossaires et autres notes de bas de page sont toutefois très déficients du point de vue de la technique lexicographique, et comment pourrait-il en être autrement puisqu'ils sont pratiquement toujours rédigés par des amateurs ? C'est pour cette raison que nous avons proposé dans cet article un petit modèle de microstructure pouvant servir à l'élaboration de glossaires diatopiques. Ce modèle a été mis à l'épreuve dans Thibault

2008 (J. Zobel, *Rue Cases-Nègres*) et 2010a (A. Césaire). Il fallait toutefois le concevoir comme modulable et « à la carte », puisque certains de ses éléments (un bilan bibliographique exhaustif, par exemple) ne servent à rien dans l'optique du grand public, et exigent des connaissances très spécialisées de la part du glossairiste.

#### VISER LE JUSTE MILIEU

Il y a en fait une large palette de réalisations possibles, sans solution de continuité, entre la thèse hautement spécialisée et le roman francophone livré au public sans la moindre béquille éditoriale destinée à en éclairer le contenu. Dans le cadre universitaire, il faudrait viser la bonne vulgarisation scientifique, telle qu'elle peut s'épanouir dans des éditions comparables à ce que l'on peut trouver dans une série comme la Pléiade, qui accorde une place importante au paratexte.

### ÉTUDE DE CAS : LES ŒUVRES COMPLÈTES DE JACQUES ROUMAIN

Nous avons présenté dans Thibault 2006 le traitement accordé aux diatopismes lexicaux dans les *Lettres de mon moulin* telles qu'elles ont été éditées dans la Pléiade. Bien que méritoire, le résultat était encore perfectible, mais il montre au moins qu'il est possible, dans le cadre d'un bon travail d'édition, de tenir un discours à la fois scientifique et de vulgarisation sur les diatopismes d'une œuvre donnée. Nous aimerions attirer l'attention sur un ouvrage méritoire, Hoffmann 2003, publié dans une collection appelée « Archivos » et qui avait été consacrée jusqu'à maintenant à des écrivains hispanophones et lusophones d'Amérique latine, le tout sous l'égide de l'ALLCA, l'« Association Archives de la littérature latino-américaine, des Caraïbes et africaines du XX<sup>e</sup> siècle ». Il s'agit plus précisément de l'édition critique des œuvres complètes de l'écrivain haïtien Jacques Roumain, auteur entre autres du fameux roman *Gouverneurs de la rosée*, qui avait tout de suite été reconnu à l'époque comme un chef-d'œuvre par Louis Aragon et André Breton.

#### COLLABORATEURS PRINCIPAUX

Léon-François Hoffmann est l'éditeur mais aussi le coordonnateur de l'édition (2003) de ces *Œuvres complètes*, car cette réalisation collective et internationale a mobilisé près d'une douzaine de collaborateurs principaux. Malheureusement, aucun linguiste ne figurait parmi les membres de cette équipe (« Liste des collaborateurs », p. IX) :

André-Marcel d'Ans	(France) <i>Professeur d'anthropologie à l'Université de Paris VIII</i>
Régis Antoine	(France) <i>Professeur honoraire de lettres à l'Université de Nantes</i>
Gérard Barthélemy	(France) <i>Anthropologue, consultant auprès de l'O.N.U. et d'autres organisations internationales</i>

Alessandro Costantini	(Italie) <i>Maître de Conférences en littératures francophones à l'Université de Venise</i>
Jean-Michel Dash	(Trinidad) <i>Professeur de littérature française à New York University</i>
René Depestre	(Haïti) <i>Poète, romancier, essayiste</i>
Ulrich Fleischmann	(Allemagne) <i>Professeur des lettres latino-américaines à la Freie Universität de Berlin</i>
Léon-François Hoffmann	(France / USA) <i>Professeur de littératures française et francophone à l'Université de Princeton</i>
Alrich Nicolas	(Haïti) <i>Historien, Ambassadeur d'Haïti à Berlin</i>
Émile Ollivier	(Haïti / Canada) <i>Politologue, romancier, professeur à l'Université de Montréal</i>
Yasmina Tippenhauer	(Haïti / Suisse) <i>Chargée d'enseignement au département des langues romanes de l'Université de Genève</i>

La première chose à faire pour que de telles éditions soient plus satisfaisantes du point de vue des sciences du langage est d'intégrer des linguistes – et plus spécialement des philologues et des lexicologues – à l'équipe des collaborateurs.

#### ALESSANDRO COSTANTINI, « LA LANGUE POLYPHONIQUE DE JACQUES ROUMAIN »

Parmi ces principaux collaborateurs, seul Alessandro Costantini signe une contribution directement reliée à la langue : elle s'intitule « La langue polyphonique de Jacques Roumain » (p. 1429-1467). Bien que non dépourvu d'intérêt, il s'agit malgré tout d'un texte d'amateur en ce qui concerne l'analyse lexicologique historico-comparative des diatopismes. Le mot *soulaison*, par exemple, y est présenté comme un « néologisme » (p. 1450), alors qu'il s'agit d'un vieux mot de France (v. Thibault 2008a, 133) ; l'auteur y note en bas de page que « le *Grand Larousse* est le seul dictionnaire à l'enregistrer », montrant par là qu'il n'en a pas consulté un nombre suffisant<sup>1</sup>. La graphie fantaisiste *hénaurme* y est présentée comme relevant de la langue créole (p. 1456), tout comme la graphie (partiellement) phonétique *saloprie* (p. 1458), ainsi que des choses aussi banales en français courant que *z'yeux* (*ibid.*). Certaines affirmations semblent gratuites : rien ne prouve que les mots d'origine amérindienne auraient été intégrés « dans le créole avant ou tout au plus en même temps que [leur] intégration dans le français haïtien » (p. 1443) : ce sont les Français qui ont été en contact avec les Amérindiens en premier, et c'est bien pour remplacer les pauvres Amérindiens exterminés que les Européens ont commencé à « importer » des Africains. Ces derniers ont hérité les amérindianismes de la bouche des Français, avec lesquels ils ont été en contact beaucoup plus intense qu'avec les quelques Amérindiens qui n'avaient pas encore été exterminés à leur arrivée.

<sup>1</sup> « Antilles *saoulaison* n. f. « ivresse, cuite, état d'ébriété » (v. att. de Zobel et de l'auteur haïtien J. Roumain ci-dessous), Québec id. (dp. 1743-1744, Potier, Halford 1994, 50 ; GPFC 1930 ; très rare à l'écrit, aujourd'hui désuet) ; attesté une fois en français de Louisiane (Hickman 1940, 261) ; créole antillais *soulézon* n. « ivresse, beuverie, cuite » (Ludwig *et al.* 2002, 297 ; Confiant 2007, 1265) ; bien connu dans l'Océan Indien (dp. 1735, v. Chaudenson 1974, 93 et 868 ; Beniamino 1996, 265 ; DECOI I,3, 232). En territoire galloroman, le type est écartelé sur deux aires latérales, dans le Centre-Ouest et le Centre-Est : « Pléch. *sulezō* „action de s'enivrer“, nant. Ancenis, ang. louh. *soulaison* „ivresse“, Ruff. *sulaizō*. » (FEW 11, 250a, SATULLUS 2) ; il est absent des recueils de français régional de France, mais Frantext fournit deux attestations de Jules Vallès. » (Thibault 2008, 133).

## AUTRES CONTRIBUTIONS SUR LA LANGUE

D'autres auteurs, ne figurant pas dans la liste des principaux collaborateurs, ont été sollicités dans un sous-ensemble de cette édition appelé « Dossier de l'œuvre » (p. 1469-1650) regroupant différents travaux portant sur les écrits de Jacques Roumain. Certains d'entre eux relèvent d'une analyse linguistique ou sociolinguistique. Il s'agit de :

Antoine G. Petit	« Richesse lexicale d'un roman haïtien : <i>Gouverneurs de la rosée</i> » (d'abord publié en plaquette, sans date, ni nom de lieu ou d'éditeur ; probablement Montréal, 1978)
Jean Bernabé	« Contribution à l'étude de la diglossie littéraire créole-français : le cas de <i>Gouverneurs de la rosée</i> » (d'abord paru dans <i>Textes, études et documents</i> , n° 1, Fort-de-France, Martinique, mai 1978, p. 1-16)
Maximilien Laroche	« La diglossie dans <i>Gouverneurs de la rosée</i> : termes de couleur et conflit de langues » (d'abord paru dans <i>Littérature haïtienne</i> , Montréal, P.Q., Leméac, 1981, p. 57-104).

### *Antoine G. Petit*

Le premier, Antoine G. Petit, qui parle de son texte comme étant un « mémoire » (le travail se présente effectivement comme un bref mémoire de séminaire), est le fils de Georges J. Petit, le mentor politique de Jacques Roumain (v. p. 1540 dans les *Œuvres complètes*). Son travail aurait été publié en « plaquette, sans date, ni nom de lieu ou d'éditeur », mais probablement à Montréal en 1978.

L'auteur n'est pas lexicologue (comme le dénote la naïveté de certaines affirmations, cf. par ex. : « En dépit de notre préférence pour le petit Larousse, nous sommes obligé, pour plus de précision, d'avoir recours au petit Robert », p. 1545), et son travail s'en ressent. La première moitié de son article est consacrée au mot *nègre*, -esse et à ses différentes acceptions. La principale erreur commise par l'auteur consiste à attribuer au lexème des effets de sens qui sont, en fait, entièrement dus au contexte. À vrai dire, les informations les plus précieuses sont celles où Antoine G. Petit a recours à ses compétences de locuteur natif pour commenter l'usage (ex. : « Nous avons quitté Haïti à l'âge de trente-trois ans après avoir participé activement à la vie politique et sociale du pays sans avoir jamais entendu le féminin de *marron*, et encore moins l'expression *négrresse marronne*. Nous avons consulté de nombreux compatriotes qui, eux non plus, ne l'ont jamais entendu. Nous pouvons donc affirmer en toute quiétude qu'il est improbable qu'un tel féminin soit usité en Haïti. » p. 1548). Ce témoignage est très précieux car il permet de bien faire la part entre un artefact littéraire et l'usage spontané des locuteurs haïtiens.

La seconde partie de l'analyse présente des listes de mots, classés pêle-mêle, sans respect de l'ordre alphabétique ni le moindre renvoi à la page et au passage où le mot a été relevé, et répartis en cinq catégories qui ne sont pas mutuellement exclusives et que l'auteur ne définit pas : 1) « Les réductions » (cf. entre autres *tout partout*, diatopisme de France ; *au jour d'aujourd'hui*, qui n'est pas du tout régional ; *français-français*, qui est peut-être le seul exemple de pure réduction dans la liste) ; 2) « Les calques du créole » ; 3) « Vie rurale et agricole » ; 4) « Alimentation et flore » ; 5) « Aphorismes ». Chacune de ces cinq listes se présente comme un fourre-tout

accueillant des tours et des lexèmes correspondant à des cas de figure très variés qu'il conviendrait de distinguer : parmi les supposés « calques du créole » (mais ce concept n'est pas défini : calques sémantiques, syntaxiques, phraséologiques ?), on trouve de nombreux mots qui ont vraisemblablement toujours existé en français haïtien, aux côtés de leur contrepartie créole : des archaïsmes (*espérer* « attendre », *médecines* « médicaments », *serein* « humidité du crépuscule »), des diatopismes et diastratismes de France (*amarrer* « attacher », *jouqué* « juché », *soulaison* « état d'ébriété »), des hypercorrections typiquement antillaises (*proléteurs* pour « prolétaires »), des emprunts à l'espagnol (*barranque* « ravin », de l'esp. *barranco*), des emprunts à l'anglais (*gaz* « essence »), des néologismes sémantiques (*se placer* « se mettre en concubinage »), etc. La liste n'est d'ailleurs pas exhaustive, puisqu'un mot aussi emblématique que *bailler*<sup>2</sup> « donner », que l'auteur cite lui-même dans sa conclusion (p. 1561), en est absent. On ne peut donc pas se fier à cette liste : il faut de toute façon refaire le travail soi-même.

Bref, il s'agit d'un texte qui ne présente guère d'intérêt pour le spécialiste de lexicologie historique et comparative, à l'exception de quelques précieux témoignages métalinguistiques reposant sur la qualité de locuteur natif de l'auteur.

### *Jean Bernabé*

Le second, Jean Bernabé, est bien mieux connu : il s'agit de l'un des trois auteurs du très fameux essai *L'éloge de la créolité* (aux côtés de Raphaël Confiant et Patrick Chamoiseau). Professeur de linguistique à l'Université d'Antilles-Guyane, c'est un créoliste et un activiste de la cause créole, qui s'est impliqué en particulier dans le CAPES de créole.

Jean Bernabé offre un texte polémique dans lequel il s'attaque au français créolisé de ses collègues écrivains de la Créolité, qu'il voit comme « une impasse » qui « constitue l'un des points névralgiques de l'aliénation historique des diglottes » et « ne saurait en rien transformer positivement les relations de domination/subordination qui lient les deux langues, ni non plus résoudre le conflit psycho- et sociolinguistique que le créolophone alphabétisé entretient avec lui-même et sa société » (p. 1563). Il ne propose pas explicitement de solution à ce problème, mais l'on sait par ailleurs qu'il préférerait que les auteurs antillais ne publient qu'en créole. Toutefois, ceux qui s'y sont essayés (dont lui-même) n'ont guère trouvé de lectorat. Dans le reste de l'article, il propose des hypothèses sur la valeur littéraire et sémiotique des langues en présence dans *Gouverneurs de la rosée*.

### *Maximilien Laroche*

Maximilien Laroche a longtemps œuvré comme professeur de littérature francophone à l'Université Laval (Québec). Son article est en fait consacré aux adjectifs de couleur dans *Gouverneurs de la rosée*, qui servent entre autres à se référer aux différentes couleurs de peau (sujet central dans la société haïtienne). Il en propose une analyse stylistique quelque peu surannée, émaillée de nombreuses affirmations non-falsifiables dont le lexicologue ne peut pas tirer grand-chose. Quelques précisions sur le sens du type lexical cr. *nèg* / fr. *nègre* sont les bienvenues, et complètent l'article d'Antoine G. Petit. Mais on peut considérer que la plus grande partie de la contribution, malgré la présence du mot « diglossie » dans son titre, échappe au domaine des sciences

---

<sup>2</sup> Sur ce verbe et toute sa famille galloromane, on lira avec profit l'article de Jean-Paul Chauveau dans la refonte du *Französisches etymologisches Wörterbuch*, en ligne à l'adresse suivante : <http://stella.atilf.fr/few/bajulare.pdf>

du langage ; il s'agit en fait encore une fois du concept de « diglossie littéraire ». On relève du reste de nombreuses irrégularités rédactionnelles dans l'article, comme par exemple l'absence totale de références bibliographiques pour accompagner les citations, ce qui est anormal pour une publication qui a l'ambition d'être l'équivalent de la Pléiade dans son domaine. Une bonne partie du discours porte sur le concept de la négritude, présenté de façon critique comme une inféodation à un système de valeurs occidental : « L'idéologie dans la négritude réside dès lors dans l'illusion du dominé de pouvoir énoncer librement son discours. » (p. 1605). Il est d'accord avec Bernabé pour considérer que le « créolisme littéraire » est une impasse, et défend cette opinion avec des arguments qui ne relèvent pas, eux non plus, des sciences du langage : « [...] la ligne du sens [...] ne peut être que celle qui permet de joindre les mots et les choses afin de donner aux mots la force des choses. Or ce n'est qu'à l'intérieur du créole que s'opérera ce déplacement des mots qui correspondra à un déplacement efficace de sens. » (p. 1608).

## LES NOTES DE BAS DE PAGE

En ce qui concerne les notes de bas de page de nature métalinguistique dans l'édition elle-même, qui constituent à elles seules la quasi-totalité de l'apparat critique, que peut-on en dire ? Nous avons soumis deux des textes du recueil (*La Montagne ensorcelée* et *Gouverneurs de la rosée*) à la même étude que celle appliquée dans Thibault 2006 (qui portait entre autres sur les *Lettres de mon moulin* dans La Pléiade). Dans l'ensemble, leur traitement est largement inférieur à celui que l'édition de la Pléiade accorde à Alphonse Daudet.

### ABSENCE DE PRISE EN CHARGE AUCTORIALE

L'auteur des notes de bas de page (sauf bien sûr lorsque les notes se trouvaient déjà dans l'édition originale, ce qui est précisé par « Note de J[acques].R[oumain]. ») n'est pas identifié comme tel. Dans l'absolu, il pourrait s'agir de n'importe lequel des onze collaborateurs principaux, d'un travailleur de l'ombre, ou d'un collectif. En l'absence de toute précision sur la question, on peut supposer que c'est probablement Léon-François Hoffmann, le coordonnateur, qui en est l'auteur ; mais nous n'en avons aucune certitude. Tout au plus est-il permis d'affirmer qu'il en assume la responsabilité éditoriale. Cette absence de revendication auctoriale des notes de bas de page (du reste pas très nombreuses ni très élaborées, mais majoritairement consacrées à des informations métalinguistiques) montre bien le peu de cas qui en est fait : il s'agit d'un symptôme en soi de la légèreté avec laquelle les problèmes linguistiques sont considérés par les éditeurs d'ouvrages littéraires francophones.

### NOTES DE BAS DE PAGE VS GLOSSAIRE EN FIN D'OUVRAGE

Le système des notes de bas de page, par rapport au procédé du glossaire en fin d'ouvrage, est pratique pour le lecteur lorsqu'il rencontre le mot pour la première fois, mais comme celui-ci n'est plus glosé par la suite il oblige finalement à encore plus d'allers-retours que le glossaire final, à moins que le lecteur jouisse d'une très bonne mémoire et qu'il lise le livre d'une seule traite.

## ASPECTS MICROSTRUCTURELS

La microstructure de ces notes est minimale : pas de catégorisation grammaticale, pas de marquage diasystémique ni d'indications pragmatiques<sup>3</sup>, pas de commentaire historique ou étymologique, pas de bilan bibliographique ; on ne fournit au lecteur qu'une glose, le plus souvent synonymique et contextuelle – c'est-à-dire qu'on ne précise pas si le mot est susceptible d'avoir un autre sens dans un autre contexte. Par ex., *nègre marron* dans « Un vrai nègre marron, ton garçon, Délira » est simplement glosé par « vagabond » (p. 332, n. 61), alors qu'il y aurait beaucoup à dire sur ce terme chargé d'histoire qui occupe une place centrale dans la mémoire collective.

## MÉTALANGUE DES NOTES

La métalangue de ces notes réserve parfois des surprises : *barranque* y est glosé par « ravine » plutôt que par « ravin », *ravine* étant justement un antillanisme très fréquent pour « ravin ». L'observateur attentif peut donc débusquer des régionalismes jusque dans les notes (cas de figure très fréquent en lexicographie différentielle francophone).

## ERREURS D'AIGUILLAGE (QUEL MOT EST L'OBJET DE LA NOTE ?)

Dans le palmarès des maladroites commises par les glossairistes amateurs que sont les écrivains et leurs éditeurs, un autre cas bien connu est celui qui consiste à ne pas gloser le mot flanqué d'un astérisque, mais un mot apparenté. Par exemple, « tu te trouvais placé\* pour de bon » (p. 288) a droit à la note suivante : « Plaçage : mariage paysan. » Il faut comprendre que *plaçage* signifie « concubinage » et que *placé* veut dire « qui vit en ménage avec une femme, sans être marié avec elle ». Ajoutons en passant que « mariage paysan », euphémisme maladroit et peu clair, est tout à fait inapproprié en guise de définition.

## GLOSES SUPERFLUES

Il arrive, mais c'est très rare, qu'une glose apparaisse comme superflue : faut-il vraiment expliquer au lecteur francophone exogène que *tantine* signifie « tante » ? À la rigueur, on aurait pu expliquer que ce type lexical n'est pas limité au langage enfantin en créole haïtien (si c'est le cas), mais du strict point de vue dénotatif, le mot a la même acception qu'en français général. De même, gloser *arrosage* par « irrigation » (p. 320, note 55) consiste à gloser un mot populaire par un mot savant mais dont le sémantisme est à peu près équivalent. On peut légitimement considérer que ce n'est pas prioritaire.

## GLOSES ABSENTES

### *Mots de sens inconnu pour le lecteur exogène*

Le problème inverse est toutefois beaucoup plus fréquent : nombre de mots qui se seraient mérités un commentaire linguistique n'y ont pas eu droit. Cf. : *bêtiser* « plaisanter », *boucan* « feu de bois », *boucané* « fumé, grillé (d'un aliment) », *brune* « crépuscule », *cabrit* « chèvre », *cadache* « espèce de cactus », *coulée* « petite vallée

---

<sup>3</sup> Sauf exception ; *papa* a eu droit à la note suivante : « Appellation respectueuse en créole » (p. 302, note 42). Il est aussi précisé que l'interjection *foutre* a une valeur moins forte, moins offensante qu'en France.



étroite », *graffigner* « égratigner », *lambi* « mollusque comestible », *mapou* « (espèce d'arbre tropical) », *marigot* « point d'eau, mare », *morne* « colline », *piastre* « ancienne unité monétaire », *pois-congo* « sorte de légumineuse », *tafia* « rhum de mauvaise qualité », etc.

### *Faux-amis*

Un cas plus fâcheux encore est celui des faux-amis, dont l'absence de prise en charge peut entraîner de mauvaises interprétations, voire des contresens : *avoir grand goût* « avoir très faim » ; *babiller* « se quereller » ; *chandeliers* « espèce de cactus »<sup>4</sup> ; *chaudière* « marmite » ; *galerie* « véranda » ; *habitant* « campagnard » ; *jardin* « champ » ; *pois-rouges* « haricots rouges » ; *rester* « habiter » ; *savane* « pré, clairière ».

### *Mots facilement décodables mais tout de même marqués diatopiquement*

De nombreux mots, antillanimes « transparents », ont un sens facile à décoder pour le lecteur exogène, mais pour diverses raisons (de sémantisme, de fréquence, de morphologie, de comportement syntaxique, de connotation, de prononciation) ils intéressent le lexicologue :

- a) suffixés : *(nègre) boissonnier* « qui abuse de l'alcool » ; *contrariaison* « contrariété » ; *farinade* « pluie très fine » ; *insolenceté* « insolence » ; *macaqueries* « singeries » ; *malédictionné* « maudit » ; *tremblade* « fait de trembler devant un danger »
- b) préfixés : *déparler* « parler à tort et à travers » ; *dérespecter (qn)* « manquer de respect envers (qn) »
- c) composés : *avant-jour* « aube », *avant-midi* « matinée » ; *nègre-l'esprit*, *nègres-des-bois* (composés transparents, mais qui mériteraient de figurer dans un inventaire lexical aux côtés de tous les autres composés ayant *nègre* comme premier élément)
- d) archaïsmes du français général : *bailler* « donner » ; *îlet* « îlot » ; *se gourmer* « se battre » (aujourd'hui désuets en France)
- e) diastratismes originaires de France : *marier* « épouser » ; *peinturer* « peindre » ; *menterie* « mensonge » ; *mitan* « milieu »
- f) diatopismes originaires de France : *roche* « pierre, caillou » (désigne un référent dénombrable) ; *bourg* « agglomération en milieu rural » (ne s'oppose pas à *village*, inexistant)
- g) régionalisme de fréquence : *halliers* « buissons » (mot très rare en France mais d'une fréquence extrêmement élevée dans la littérature antillaise, car on l'associe – à tort – au créole *razyé*, de même sens mais dont l'étymologie diffère, v. Thibault 2008b, 266-267)
- h) formes graphiques révélatrices de phénomènes phonétiques : *alorsse/alôsse*, *estomaque* et *nuite* dénotent le maintien de la consonne finale dans la prononciation<sup>5</sup>, alors qu'au contraire *mon fi* illustre sa chute.

Ce vaste ensemble nous permet de revenir à la question du public visé : s'il ne s'agit que de gloser des mots dont le sens est énigmatique (cas des exemples réunis ci-dessus : *cabrit*, etc.), on réservera les notes de bas de page à ceux-ci, pour en faire l'économie lorsque le lecteur moyen est capable de se sortir d'affaire tout seul, ou à la rigueur avec

<sup>4</sup> Ex : « Les chandeliers dressent un mur de ténèbres le long du jardin. » (p. 365).

<sup>5</sup> La forme *icitte* « ici » constitue un cas particulier de ce phénomène ; v. Thibault 2009, 82-83.

l'aide d'un dictionnaire de langue générale et, surtout, des dictionnaires spécialisés que l'on aura pris la peine de signaler en bibliographie. Si en revanche il s'agit d'offrir à un public plus exigeant de véritables commentaires lexicologiques sur tous les mots qui s'y prêtent, un glossaire en bonne et due forme devrait reprendre toutes les lexies présentant un intérêt du point de vue différentiel (lesquelles pourraient être simplement marquées d'un astérisque, comme invitation à consulter le glossaire en question), en leur consacrant de brèves études monographiques.

#### PHÉNOMÈNES PHONÉTIQUES ET SYNTAXIQUES (INDÉPENDANTS D'UN LEXÈME)

Enfin, se pose le problème des phénomènes phonétiques (par ex., la chute du *-r* rendue dans la graphie) et des tournures syntaxiques qui ne sont pas rattachés à un type lexical en particulier : un glossaire de lexèmes classés par ordre alphabétique ne pourrait évidemment pas les accueillir. C'est dans des sections consacrées respectivement aux particularismes phonético-graphiques et aux régionalismes syntaxiques qu'il faudrait les traiter. On pense par exemple au fameux « c'est mourir que vous mourrez lentement » de J. Roumain dans *Gouverneurs* (p. 319), structure que nous avons appelée *extraction du prédicat par clivage* dans Thibault 2010b, ou au sort du schwa français dans les mots créoles (qui devient tantôt [i], tantôt [u], tantôt [e] ; v. Thibault 2012).

#### BILAN

À l'issue de ce bref tour d'horizon, voici les principaux points à retenir :

- il faut d'abord identifier le public auquel on s'adresse ;
- ensuite, s'assurer que des linguistes (idéalement, des spécialistes du domaine linguistique concerné) soient associés à l'équipe éditoriale ;
- commencer par établir une bibliographie (s'il n'y a qu'une chose qui doit rester dans le produit final, il s'agit bien de la bibliographie) ;
- identifier clairement l'auteur / les auteurs du discours métalinguistique, que ce dernier apparaisse sous la forme d'une introduction, de notes de bas de page, d'un glossaire en fin d'ouvrage ou tout cela à la fois (la signature responsabilise, inspire confiance et rend hommage au travail accompli) ;
- bien réfléchir au choix des phénomènes à retenir : les défauts les plus courants consistent à laisser dans l'ombre de nombreux régionalismes (souvent parce qu'ils sont inconscients) ou, au contraire, à gloser des mots qui sont en fait des lexies du français populaire de toute la francophonie et non pas des régionalismes ;
- soigner la rédaction lexicographique (les défauts les plus courants consistent à se contenter d'une glose synonymique polysémique en guise de définition, et à utiliser des régionalismes inconscients dans le discours définitionnel) ;
- si l'on opte pour la formule « glossaire en fin d'ouvrage », respecter les usages lexicographiques fondamentaux (ce qui implique de dresser plus qu'une simple liste de correspondances X = Y) ;
- si l'on veut rendre des services à la communauté des chercheurs, ne pas oublier de répertorier les phénomènes autres que lexicaux (en particulier phonético-graphiques, morphologiques et syntaxiques).

Il n'y a pas de limites à ce qu'une analyse « linguistique » peut trouver à dire sur une œuvre littéraire, et la méthodologie propre à une telle démarche se confond tout simplement avec celle des sciences du langage dans leur ensemble ; s'en inspirer est un bon point de départ. Cela dit, une édition critique doit évidemment se poser la question des limites qu'elle entend donner à une telle analyse, ce qui peut impliquer des choix douloureux ; toutefois, un bon dossier de références bibliographiques peut compenser les lacunes entraînées par ces choix.

André THIBAUT  
Université de Paris-Sorbonne

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AQUINO FLORES-WEBER, Dorothee, *Les Mémoires d'un forban philosophe (1829). Témoignage littéraire sur la variation linguistique et les idéologies langagières au début du XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse présentée à la faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Neuchâtel (Suisse), sous la direction du professeur Andres Kristol, 2015.
- BERNABÉ, Jean, « Contribution à l'étude de la diglossie littéraire créole-français : le cas de *Gouverneurs de la rosée* », dans Hoffmann 2003, p. 1561-1575.
- COSTANTINI, Alessandro, « La langue polyphonique de Jacques Roumain », dans Hoffmann 2003, p. 1429-1467.
- DAUDET, Alphonse, *Lettres de mon moulin*, dans *Œuvres*, I, texte établi, présenté et annoté par Roger Ripoll, Paris, Gallimard, 1986 (Bibliothèque de la Pléiade), p. 243-411 (texte) et p. 1266-1382 (notice, notes et variantes).
- HAZAËL-MASSIEUX, Guy et Marie-Christine, « Le français aux Antilles », *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, éd. Robillard, Didier de, Beniamino, Michel, Paris, Champion, 1996, tome 2, p. 665-687.
- HOFFMANN, Léon-François (coord.), *Jacques Roumain : Œuvres complètes*, édition critique, Madrid, ALLCA XX, 2003.
- LAROCHE, Maximilien, « La diglossie dans *Gouverneurs de la rosée* : termes de couleur et conflit de langues », dans Hoffmann 2003, p. 1582-1612.
- PETIT, Antoine G., « Richesse lexicale d'un roman haïtien : *Gouverneurs de la rosée* », dans Hoffmann 2003, p. 1539-1561.
- THIBAUT, André, « Glossairistique et littérature francophone », *Revue de linguistique romane* 70, 2006, p. 143-180.
- THIBAUT, André, « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de linguistique romane* 72, 2008a, p. 115-156.
- THIBAUT, André, « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », *Richesses du français et géographie linguistique* (vol. 2), coord. Thibault, André, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2008b, p. 227-314.
- THIBAUT, André, « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane* 73, 2009, p. 77-137.
- THIBAUT, André, « L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais' », *Aimé Césaire à l'œuvre*, dir. Cheymol, Marc et Ollé-Laprune, Philippe, Paris, Éditions des Archives Contemporaines / AUF, 2010a, p. 47-85.
- THIBAUT, André, « 'C'est rire qu'il riait', ou l'extraction du prédicat par clivage en français régional antillais », *2<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française : La Nouvelle-Orléans, 12-15 Juillet 2010*, dir. Neveu, Franck, Muni Toke, Valelia, Durand, Jacques, Klingler, Thomas, Mondada, Lorenza, Prévost, Sophie, CD-ROM des actes, Paris, Institut de Linguistique Française, 2010b.
- THIBAUT, André, « Les avatars du schwa colonial dans le créole des Petites Antilles », éd. André Thibault, *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 243-270.
- WISSNER, Inka, *La Vendée dans l'écriture littéraire. Analyse du vocabulaire régional chez Yves Viollier*, Strasbourg, Société de linguistique romane / Éditions de linguistique et de philologie, 2013.